Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 78 (1990)

Heft: 1

Artikel: L'ortografe des fâmes

Autor: Moreau, Thérèse

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-279273

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ortografe des fâmes



Nina Catach.

Simplifier l'orthographe, c'est la démocratiser: le combat d'une linguiste.

istorienne et linguiste, Nina Catach est directrice de recherche au CNRS, où elle anime l'équipe travaillant sur l'orthographe française. C'est à ce titre qu'elle a été une des membres de la Commission de féminisation des titres et fonctions sous le ministère Roudy. C'est en tant qu'autrice des Délires de l'Orthographe* et signataire d'un manifeste en faveur d'une simplification de l'orthographe que je l'ai interrogée lors de son passage à Lausanne.

FS — L'orthographe était, disait-on, le latin des femmes. Comment expliquez-vous que nombre de femmes ont, de tout temps, cherché à la réformer?

NC — L'orthographe pas plus que le latin n'étaient enseignés aux femmes. Il y avait bien sûr de notables exceptions, comme Mme de Sévigné, qui ont eu des précepteurs particuliers, mais c'était une minorité. Par contre, les femmes écrivaient, et au XVIIIe siècle on a largement pensé à elles. Fleurissent alors toute une série d'ouvrages, tel *L'orthographe des dames*. Depuis le XVIIIe siècle, les plus combatives des femmes qui ont eu, d'une façon ou une autre, accès à l'écrit, ont réagi contre une

écriture qui nécessitait la connaissance des «humanités» réservées aux hommes.

FS — Pouvez-vous nous donner des exemples?

NC — Il y a toute une tradition de réformatrices, dont les plus connues sont les Précieuses. Elles avaient mis au point toute une série de simplifications qui sont passées dans la langue. Elle décidèrent «que l'on diminuerait les mots et que l'on osteroit toutes les lettres superflues».

Elle utilisèrent abondamment les ressources des accents et supprimèrent les lettres muettes correspondantes. On a ainsi tête, hôtel, etc. Mme de Sévigné francise des mots grecs: rime, stile, cretienne. Ce que toutes les femmes voulaient, c'était une écriture pour le plus grand nombre. Elles y sont en partie parvenues.

FS — Lorsque l'«on» veut féminiser, il se trouve toujours quelqu'un-e pour affirmer qu'en français l'universel et le masculin se confondent, et que c'est sexiser la langue, la dénaturer, que d'exiger une ministre ou une présidente.

NC — Quand le Ministère des droits de la femme a voulu féminiser les titres et fonctions en France, l'Académie française s'est indignée devant de telles initiatives, en soutenant que des formules comme «ils», «l'homme», «on» désignaient l'ensemble de l'humanité. Ce qui a fait dire à une journaliste anglaise que c'était comme si on mettait aux toilettes «Ladies only» pour les femmes, mais «Ladies and gentlemen» du côté des hommes. Il proposait au surplus de changer tous les vingts ans et de dire en l'an 2000 «elle», «la femme», pour l'ensemble des femmes et des hommes. On pourrait également dire et écrire «elle neige», «elle pleut»... Cependant, là encore, la Terre tourne, et les féminins de métiers et de fonctions s'installent inéluctablement dans l'usage et dans les dictionnaires. A nous de les utiliser!

FS — Vous dites vous intéresser de plus en plus aux mouvements féministes.

NC — Oui, c'est un de mes grands intérêts, surtout sur le plan linguistique. On sait que les noms féminins de métiers entrent dans le dictionnaire de l'Académie à certains moments de l'Histoire et non à d'autres. La langue et la société sont liées.

FS — Quels sont les liens de l'écriture et du masculinisme?

NC — L'écriture était liée à la religion, ce fut longtemps le privilège des prêtres avant d'être celui des élites. Mais c'est à nous de faire que cet état de choses change afin que l'écriture devienne le bien de toutes et de tous... d'autant plus que les femmes sont beaucoup plus douées que les hommes dans ce domaine!

FS — Quelles sont vos propositions de réforme?

NC — Nous proposons d'établir un inventaire des simplifications possibles, d'étaler celles-ci dans le temps, de créer un organisme spécifique chargé de ces réformes et de leur application. Nous proposons de corriger les anomalies d'une manière analogue aux corrections déjà proposées par le Conseil international de la langue française et acceptées par l'Académie en 1976, par exemple: évènement, ognon. Les accents circonflexes pourraient disparaître des mots, sauf en cas d'ambiguïté, batiment, enquète, abime, mais tâche.

Nous sommes également pour une simplification du doublement des consonnes. Celles-ci ne seraient plus doublées pour les verbes se terminant en -eler ou -eter, ainsi que pour les mots de la même famille. On pourrait aussi supprimer le redoublement pour les mots en —on ou en —an. Fonction donnera fonctionel, paysan paysane. Il faut également en priorité simplifier des verbes pronominaux.

Propos recueillis par Thérèse Moreau

* Plon, 1989. On lira avec profit ce pamphlet contre ceux et celles qui pensent qu'un-e enfant sans orthographe est un-e malade.

** Association pour l'information et la recherche sur les orthographes et les systèmes d'écriture (AIROE), 56, rue Louis-Bertrand, 94 200 Ivry-sur-Seine, France.